



**M I G A D O**

*Migrateurs Garonne Dordogne*

**SYNTHESE DES SUIVIS THERMIQUES DE COURS D'EAU ET SUIVI  
DES PASSES A POISSONS DU BASSIN VERSANT DE LA  
DORDOGNE- 2011.**

**LSTEMP11-LSPAP11**



Etude financée par :

Le Conseil Général de la Corrèze  
La Région Limousin  
L'Union Européenne  
L'Agence de l'Eau Adour-Garonne  
L'ONEMA  
La FNPF

**David CLAVE**

**Décembre 2012**

MI.GA.DO. 39D-11-RT



Cette étude est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Limousin avec le FEDER.



## SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>I</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>II</b>
<b>LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE .....</b>	<b>1</b>
<b>SYNTHESE DES DONNEES.....</b>	<b>3</b>
1.1    REGIMES THERMIQUES MOYENS DES STATIONS AMONTS DE L'AXE DODOGNE.....	3
1.2    REGIMES THERMIQUES MOYENS DES STATIONS SUR L'AXE CORREZE. ....	3
<b>DISCUSSION-CONCLUSION.....</b>	<b>5</b>
<b>SUIVI DES PASSE A POISSON .....</b>	<b>6</b>
<b>METHODOLOGIE ET RESULTATS.....</b>	<b>7</b>
1. <b>AXE CERE / BAVE .....</b>	<b>8</b>
2. <b>AXE VEZERE.....</b>	<b>8</b>
3. <b>AXE CORREZE.....</b>	<b>8</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>8</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

TABLEAU 1 : LES STATIONS DE SUIVI THERMIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE.....	1
FIGURE 1 : LOCALISATION DES STATIONS DE SUIVI THERMIQUE DE COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE.....	2
FIGURE 2 : COURBES DES TEMPERATURES (°C) MOYENNES MENSUELLES RELEVÉES SUR LES STATIONS AMONT DE L'AXE DORDOGNE.....	3
FIGURE 3 : COURBES DES TEMPERATURES (°C) MOYENNES MENSUELLES RELEVÉES SUR LES STATIONS AMONT DE L'AXE CORREZE.....	4
FIGURE 4 : COURBES DES TEMPERATURES (°C) MOYENNES MENSUELLES RELEVÉES SUR LES STATIONS AMONT DE L'AXE VEZERE.....	4
FIGURE 5 : CARTOGRAPHIE DES OBSTACLES MAJEURS A LA LIBRE CIRCULATION SUR LE BASSIN VERSANT DE LA DORDOGNE .....	7

## LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE

Le suivi thermique entrepris début 2000 sur le bassin de la Dordogne en aval du barrage du Sablier concerne, dans le département de la Corrèze, 14 cours d'eau pour 16 stations d'enregistrement (thermographe TinytalkII et Tinytag Plus de Gemini Data Loggers, pas de mesure 2 heures). Le tableau et la carte suivants présentent les différentes stations de mesures.

**Tableau 1 : Les stations de suivi thermique dans le département de la Corrèze.**

<b>Code Station</b>	<b>Rivière</b>	<b>Nom Station</b>	<b>Disponibilité Données</b>
COM_T01	Combejean	Combejean - Moulin de Vaurette	Depuis janvier 2000
COR_T01	Corrèze	Corrèze - Pont des Angles	Depuis février 2002
COR_T02	Corrèze	Corrèze - Pujol	Depuis juin 2003
DOR_T01	Dordogne	Dordogne - Argentat	Depuis octobre 2000
DOR_T02	Dordogne	Dordogne - Peyriget	Depuis octobre 2000
FOU_T01	Fouissard	Fouissard - Moulin de Chamailère	Depuis octobre 2000
LOY_T01	Loyre	Loyre - Pont de Laumonerie	Depuis mai 2007
MAR_T01	Maronne	Maronne - L'Hospital	Depuis janvier 2000
MAU_T01	Maumont	Maumont - Donzenac	Depuis juillet 2005
MON_T01	Montane	Montane - Station pompage St Adrian	Depuis février 2002
ROA_T01	Roanne	Roanne - Moulin du Pré	Depuis février 2002
RUO_T01	Ruisseau d'Orgues	Ruisseau d'Orgues – Pont de Passayrole	Depuis janvier 2000
SOU_T01	Souvine	Souvine - Moulin Bas	Depuis octobre 2000
STB_T01	Saint-Bonnette	St Bonnette - camping Laguene	Depuis février 2002
VEZ_T01	Vézère	Vézère - La Bastide	Depuis novembre 2007
VIM_T01	Vimbelle	Vimbelle - Moulin de Bos	Depuis février 2002

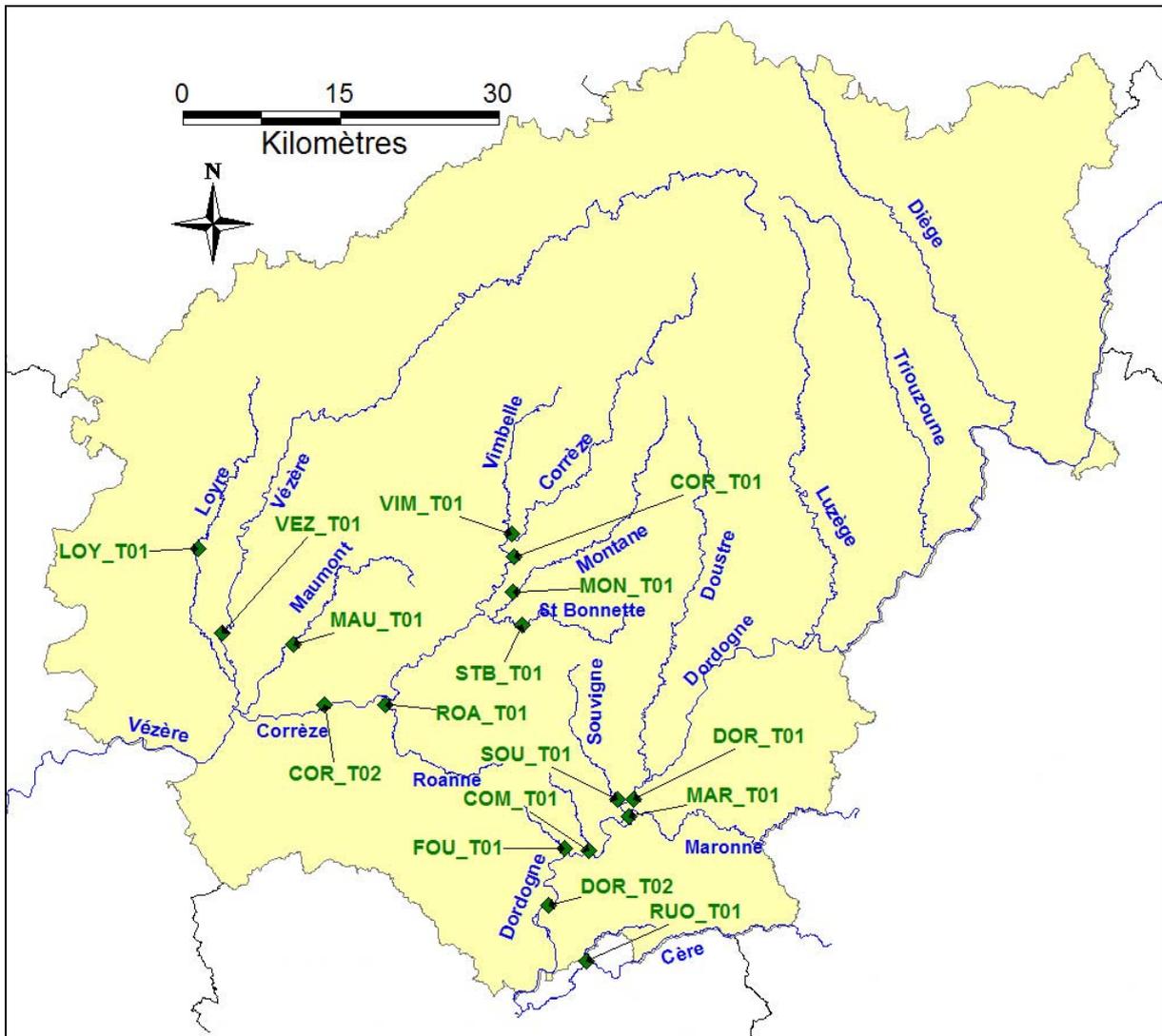


Figure 1 : Localisation des stations de suivi thermique de cours d'eau du département de la Corrèze.

## SYNTHESE DES DONNEES

### 1.1 Régimes thermiques moyens des stations amont de l'axe Dordogne.

Sur l'axe Dordogne, deux types de profils de courbes sont visibles : celui des affluents à régime hydraulique naturel (Foulissard, Souvigne et Combejean) et celui des cours d'eau à régime perturbé (Dordogne, Maronne). On observe un décalage entre les deux courbes avec une augmentation et une baisse des températures plus précoces pour les cours d'eau naturels. Concernant l'amplitude thermique sur l'année, elle correspond tout à fait au préférendum des salmonidés.

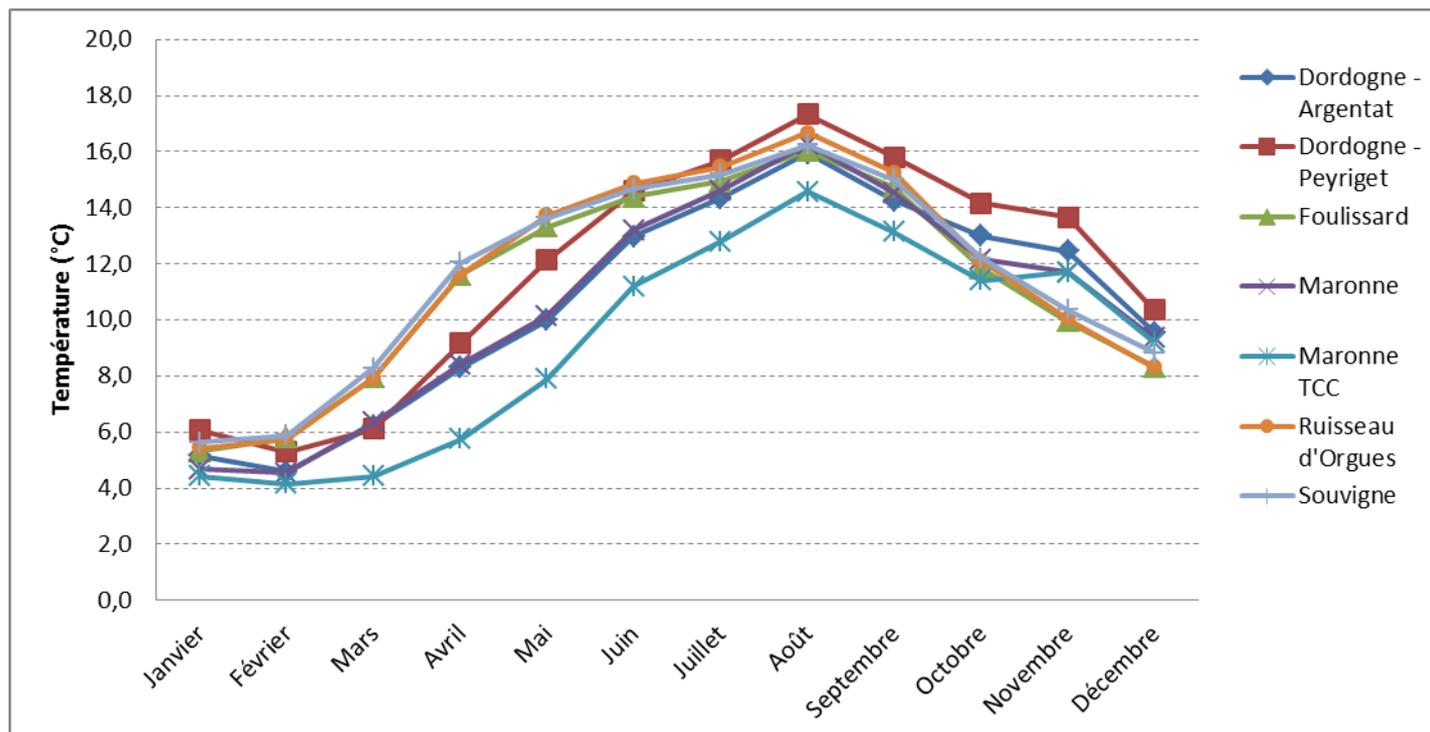


Figure 2 : Courbes des températures (°C) moyennes mensuelles relevées sur les stations amont de l'axe Dordogne.

### 1.2 Régimes thermiques moyens des stations sur l'axe Vézère-Corrèze.

Sur la figure 3, il apparaît que les régimes thermiques moyens sont relativement similaires pour la Corrèze amont et les affluents. On notera des régimes thermiques estivaux corrects (en-dessous de 20°C) même sur la partie aval de l'axe Corrèze. Par contre, concernant l'axe Vézère, il est observé que le régime thermique de l'axe principal est plus élevé que celui des tributaires.

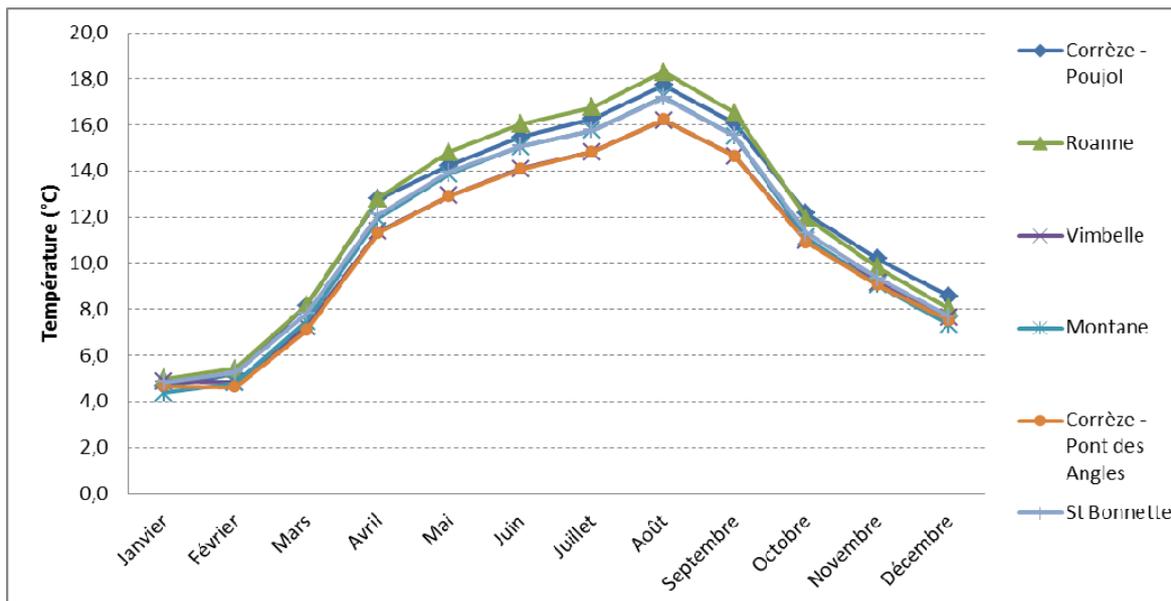


Figure 3 : Courbes des températures (°C) moyennes mensuelles relevées sur les stations amont de l'axe Corrèze.

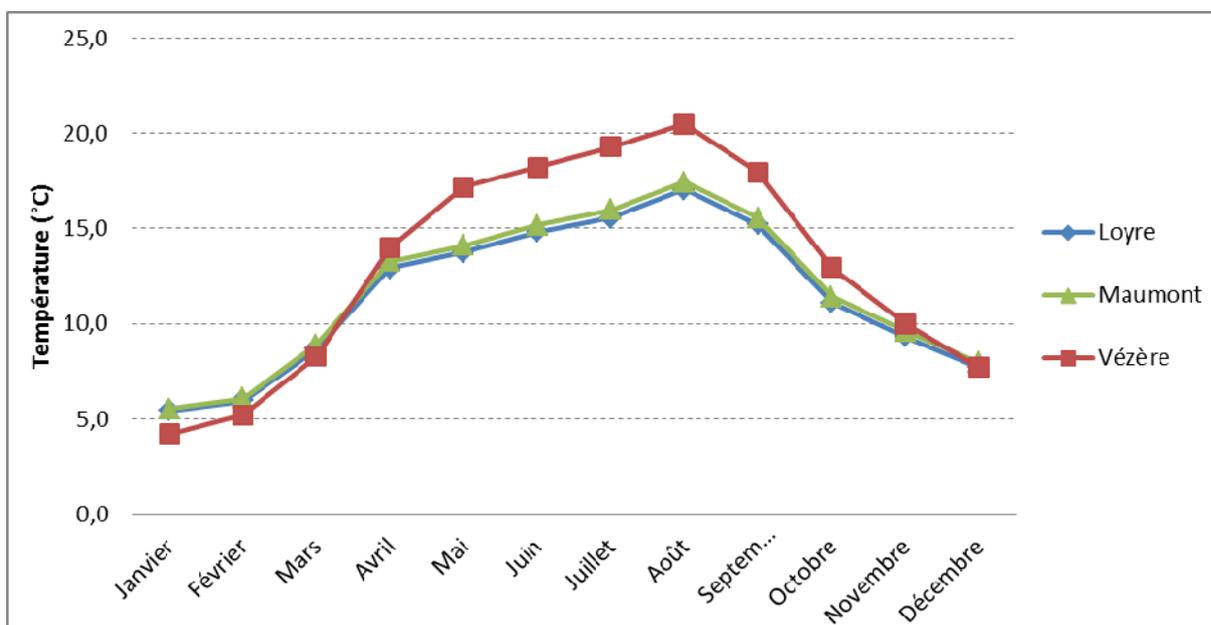


Figure 4 : Courbes des températures (°C) moyennes mensuelles relevées sur les stations amont de l'axe Vézère.

## **DISCUSSION-CONCLUSION**

---

L'analyse des températures mensuelles ne montre pas de limitation thermique pour la colonisation de la zone considérée par le saumon atlantique.

Au cours de la période 2000-2011, des régimes thermiques trop élevés pourraient avoir eu des impacts négatifs sur la survie des tacons durant la période estivale mais de façon ponctuelle et donc très limitée dans le temps et l'espace.

Ce suivi permet de conclure qu'hormis un cas particulier très ponctuel (dans le temps), la température n'est pas un facteur limitant pour la colonisation par le saumon du bassin versant de la Dordogne dans sa partie corrézienne. Ce suivi est le seul disponible à cette échelle pour le département de la Corrèze.

## SUIVI DES PASSES A POISSONS

---

Au cours des dernières décennies, de nombreux barrages ont été construits pour exploiter l'aubaine que représentait l'énergie hydraulique. Pour les poissons migrateurs, ces édifices représentaient autant de verrous leur interdisant l'accès aux habitats amont. La surface alors colonisable par ces espèces pour l'accomplissement des différentes phases de leur cycle biologique s'en est trouvée fortement diminuée. L'impact négatif sur les abondances a été immédiat et sévère. Par conséquent et conformément à la législation (dont les premiers textes remontent à 1865...), certains de ces ouvrages, les moins imposants, ont été équipés, l'un après l'autre, de dispositifs permettant leur franchissement par les espèces migratrices. A noter que dans le présent rapport, il ne sera question que de libre circulation des poissons à la montaison, les perturbations causées sur la dévalaison et le transit des sédiments ne sont pas abordées.

Ainsi, il ne suffit pas de construire une passe à poissons pour résoudre le problème du franchissement d'un obstacle. Son entretien régulier conditionne également son efficacité. De plus, les usages et l'hydromorphologie d'un cours d'eau évoluent avec le temps alors que ces dispositifs issus du génie civil, eux, restent figés.

De nombreux dysfonctionnements ponctuels des différents dispositifs de franchissement mis en place au niveau des obstacles érigés sur le bassin de la Dordogne ont été mis en évidence ces dernières années. C'est ainsi que MIGADO a décidé, dès 2006, de mettre en place des suivis du bon fonctionnement des passes à poissons, en particulier lors des périodes présentant de forts enjeux pour la migration, comme le printemps ou la fin de l'été. Ce suivi semestriel porte uniquement sur les ouvrages des cours d'eau classés de la partie amont du bassin versant de la Dordogne, présentant un enjeu pour le saumon atlantique, mais pas seulement...

Le rendu de l'année 2011 sera plus synthétique que les années précédentes.

## METHODOLOGIE ET RESULTATS

Lors de deux visites sur chacun des sites (fig 1), l'opérateur prend des photos et note les caractéristiques liées au fonctionnement de la passe à poissons : c'est-à-dire tout ce qui peut nuire à la circulation du poisson dans la passe, à la détection de son entrée. Ces éléments sont compilés site par site dans une fiche synthèse qui permet de donner un avis concernant la fonctionnalité du dispositif. Lorsqu'un dispositif n'est pas fonctionnel, les services de l'ONEMA responsables sont immédiatement prévenus.

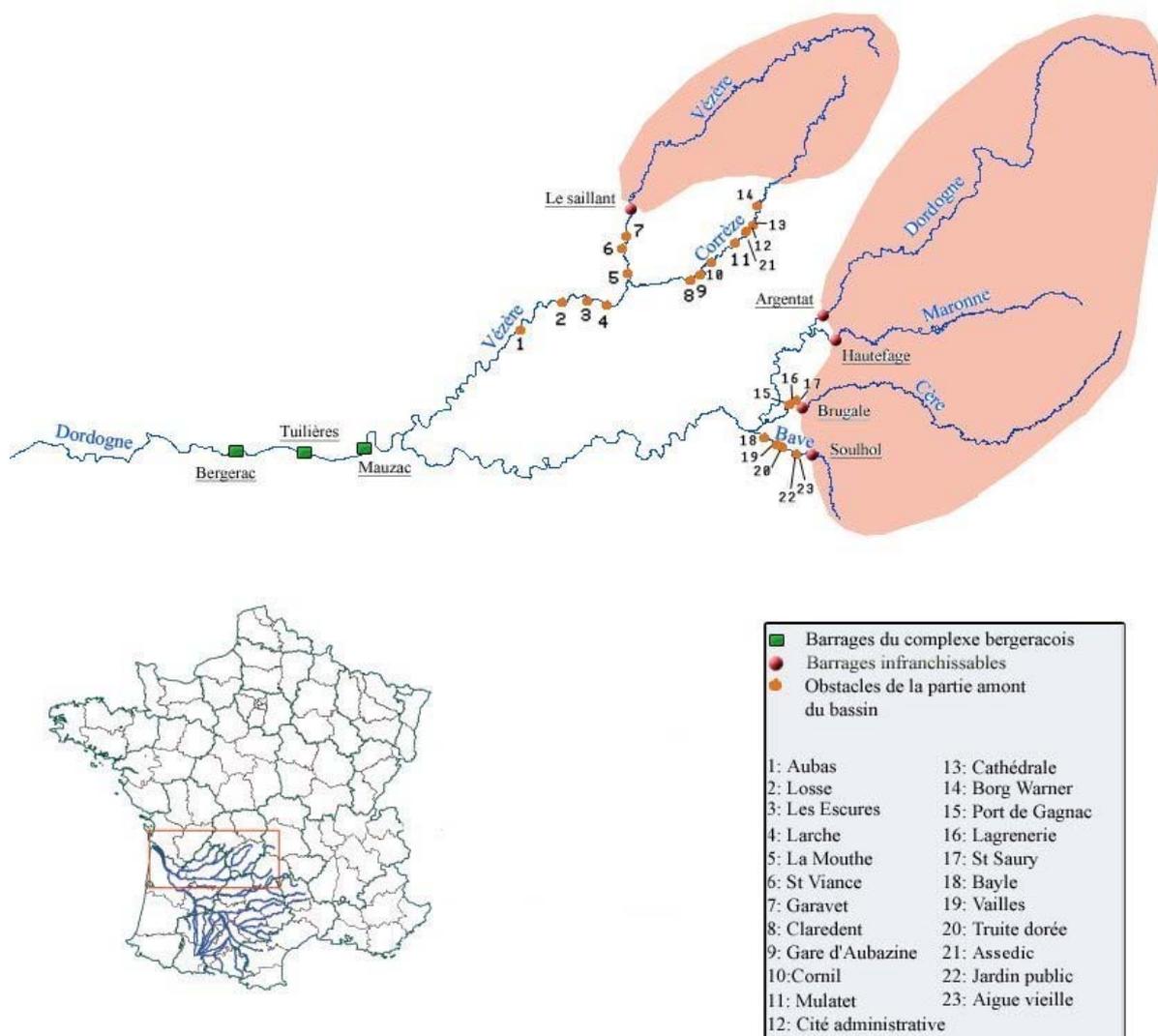


Figure 5 : Cartographie des obstacles majeurs à la libre circulation sur le bassin versant de la Dordogne

## **1. AXE CERE / BAVE**

---

Les suivis ont mis en avant des problèmes sur l'axe Bave. Ce sont des problèmes de fonctionnalité récurrents : au niveau de la digue de Bayle avec une passe non fonctionnelle ; au niveau des dispositifs situés dans la ville de St Céré et plus particulièrement la digue du jardin public.

Sur la Cère, les dispositifs étaient fonctionnels.

## **2. AXE VEZERE**

---

Dans l'ensemble, les dispositifs étaient fonctionnels et entretenus.

## **3. AXE CORREZE**

---

Pas de problèmes de fonctionnement, excepté pour la passe à bassins du seuil de Cornil où les deux bassins aval sont engravés. Le dispositif de franchissement du seuil de gare d'Aubazine a présenté des problèmes de fonctionnalité dus à un manque d'entretien..

## **CONCLUSION**

---

La situation est préoccupante sur l'axe Bave du fait de la récurrence de ces problèmes de libre circulation. A noter que l'axe Cère/Bave abrite 20% des surfaces de production de juvéniles de saumon de tout le bassin versant Dordogne. Il en est de même sur la Corrèze où l'entretien des dispositifs après les coups d'eau est crucial.

***Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.***